

GARDES NATURE

Numéro 18 – Automne 2016
Spécial Journées d'échanges techniques des Gardes



EDITO

Par Julien Cordier, Président

Voilà déjà 6 ans que l'Association des Gardes des Espaces Naturels Protégés de France a été créée, six années sous la Présidence de « Manu », Emmanuel Icardo, Garde dans le Parc national des Ecrins. Je suis très fier de prendre le relais et mes premiers mots seront pour lui : « Merci pour tout ce que tu as fait pour Gardes Nature de France, pour ton engagement, ta disponibilité et ta motivation ». Rappelons qu'Emmanuel et Hervé Bergère (Garde Coordinateur dans le Parc national de Port-Cros) sont à l'initiative, en 2010 de l'appel aux Gardes de France qui étaient intéressés pour travailler à la constitution d'une association professionnelle de Gardes. C'est grâce à cet appel qu'un petit groupe de Gardes s'est constitué pour travailler sur les statuts de ce qui deviendra Gardes Nature de France. Quel parcours jusqu'aujourd'hui !!!

Ce numéro est entièrement dédié aux journées d'échanges techniques des Gardes qui se sont déroulées du 21 au 23 octobre derniers dans la Réserve Naturelle des Ramières du Val de Drôme. Vous y trouverez le compte-rendu des temps forts : ateliers thématiques de discussion, excursion, présentations et procès-verbal de l'Assemblée Générale. Cette AG était importante car électorale et l'association compte désormais un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau Bureau. Vous pourrez lire également le traditionnel portrait de terrain (cette fois, c'est pour ma pomme !!) et une présentation plus détaillée de la RNN des Ramières.

J'espère que nous saurons continuer le travail déjà réalisé jusqu'à présent et que nous pourrions concrétiser différents projets que ce soit pour le développement de l'Association, à l'échelle nationale ou internationale. N'hésitez pas à vous manifester pour partager vos idées et vos forces, elles seront toujours les bienvenues.

A très bientôt.

EVENEMENT GNF

Journées d'Echanges Techniques des Gardes 2016

Ce compte-rendu propose de rapporter les discussions qui ont eu lieu lors des temps forts de ces journées d'échanges techniques des Gardes :

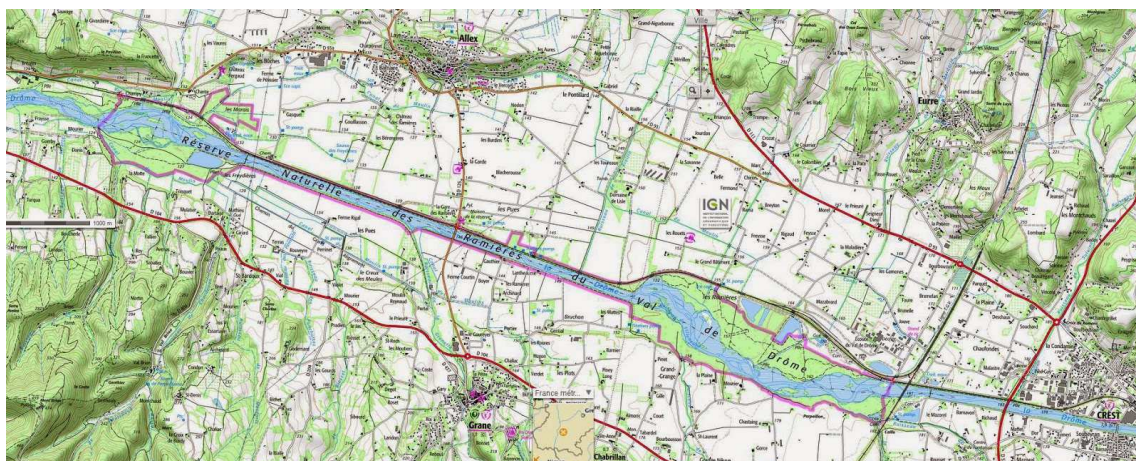
- La présentation de la RNN en quelques mots par son Conservateur, Jean-Michel Faton, et sa visite guidée en photos,
- L'atelier de discussion thématique centré sur l'international
- L'atelier de discussion thématique centré sur l'activité de l'Association
- La présentation du Centre d'Accueil de la Faune Sauvage par Michel Phisel
- Les pistes de travail de Gardes Nature de France pour l'année à venir

1. Présentation de la Réserve Naturelle Nationale des Ramières du Val de Drôme (Conservateur : Jean-Michel Faton)

A. Quelques chiffres

La Réserve Naturelle Nationale des Ramières du Val de Drôme a été créée en 1987. Elle s'étend sur 345ha et est découpée en 3 secteurs :

- Un secteur en amont laissant libre cours aux méandres,
- Un secteur endigué allant de Grane à Allex,
- Un secteur en aval à nouveau libre.



Le terme de Ramières vient du latin *Ramus* qui veut dire "branches/rameaux", en lien avec la végétation importante et dense présente dans le lit de la rivière, composée en majorité de peuplier et de saule.

Plusieurs strates de végétation ont été identifiées :

- Type "forêt de bois dur",
- Type "forêt de bois tendre",

- Un cortège d'habitats différents dans le lit de la Drôme dont les fréquentes crues donnent naissance à une mosaïque de milieux extrêmement mobiles,

Il y également des zones importantes de carrières moins intéressantes en termes écologiques, à l'image de la zone centrale de la Réserve qui est endiguée. A l'inverse une partie importante de la Réserve est classée en Natura 2000 du fait de la présence d'habitats d'intérêts prioritaires comme les pelouses, les prairies humides ou les forêts alluviales. Certains bras morts sont également intéressants pour la biodiversité du site, notamment pour les odonates. Enfin, on peut noter également la présence de zones de tuf (zones de résurgence avec précipitation calcaire).



Enfin, en termes de fréquentation, le conservateur l'estime à environ 50000 passages par an dont 12000 vélos. Ces estimations sont possibles grâce à la mise en place d'un éco-compteur à un endroit stratégique de la Réserve. Les visiteurs fréquentent surtout la réserve le week-end et pendant la belle saison et il s'agit plutôt d'un public habitué et des habitants environnants.

La RNN dispose d'un lieu permettant l'accueil et la sensibilisation du public, il s'agit de la Gare des Ramières, située à Alex. Elle accueille environ 6000 personnes par an : enfants en famille, écoles ou centres aérés. La Réserve mène des actions pédagogiques sur l'ensemble de l'année scolaire dans les écoles mais aussi en accueillant les élèves sur la RNN pour des visites en vélo.



B. La visite en photos

Différentes thématiques ont été traitées pendant la visite : fréquentation, population d'espèces remarquables comme le Castor et d'espèces exotiques envahissantes comme la Jussie.



C. Le mot d'accueil des élus

Deux représentants de la Communauté de Communes du Val de Drôme, structure gestionnaire de la Réserve, nous ont donné rendez-vous à la Gare des Ramières pour un accueil officiel. Il s'agissait de Jean-Marc Bouvier, Vice-président de la Communauté de Commune et de Marie-Odile CANTENEUR, Directrice du pôle « Services aux communes ».



Après quelques mots pour présenter l'activité de la Réserve et exprimer leur volonté d'accueillir les membres de l'Association le temps de quelques jours, les discussions se sont également orientées vers l'international en précisant que la RNN avait obtenu un prix : le « Thiess River Prize » qui a récompensé le travail des gestionnaires et techniciens de la Réserve et de l'ensemble de la Vallée de la Drôme pour la préservation de la rivière et de ses milieux.



Le Président de GNF : Emmanuel Icardo



Le « Thiess River Prize »

2. Ateliers thématiques de discussion

A. *Actions internationales et Congrès Mondial des Gardes*



Gilles Garnier et Johann Cerisier, Gardes dans le PNPC ont fait partie de la délégation française qui a participé au Congrès Mondial des Gardes qui s'est déroulé du 21 au 27 mai 2016 dans le Parc National Estes, Colorado, USA. Après une présentation sous la forme d'un diaporama de leurs échanges lors du Congrès, une discussion s'amorce sur le thème de l'international.

Emmanuel Icardo revient sur la réunion des Présidents des Associations des pays européens à laquelle il a participé en Allemagne en début d'année. L'objectif est de créer une véritable

association européenne des Gardes qui serait plus qu'une antenne de l'IRF et qui aurait son propre comité exécutif, bien sûr en lien avec l'IRF. Cela permettrait de faciliter la mise en réseau des associations nationales et une meilleure communication. Pour cela, dans un premier temps il a été demandé que chaque association nationale puisse mettre à jour et partager le listing de ses membres. Cette "European Ranger Association" permettrait donc de favoriser les échanges notamment par le biais des différentes Assemblées Générales des différentes associations nationales.

Plusieurs questions sont soulevées :

- Est-ce que cela ne va pas créer des conflits avec l'IRF Europe? Est-ce la même structure? Il semblerait que les Gardes anglais soient réticents,
- Quelle serait la nature juridique de cette structure? Notamment vis à vis de la Communauté Européenne?

Une prochaine réunion des Présidents va être organisée afin d'avancer sur le sujet et il est important qu'une délégation française puisse y assister.

Charles Bascle revient quant à lui sur la présence d'une délégation française au Congrès annuel de l'Association des Gardes Allemands. La délégation était composée de lui-même et d'Anke Luz, germanophone, tous deux Gardes dans la RNN des Gorges de l'Ardèche. Ils ont pu présenter leur métier et l'association GNF, très bien perçue et accueillie par les Gardes Allemands. Ils sont très demandeurs d'échanges à l'échelle internationale et sont très intéressés par les différents métiers de Gardes en France. Il faudra donc renforcer nos liens entre les deux associations.

Cette année a donc été prolifique en termes d'échanges internationaux, cela permet de renforcer les liens, de voir ce qui se fait ailleurs, de connaître les missions de Gardes dans les autres pays et de faire rayonner Gardes Nature de France au-delà de nos frontières. Les prochaines échéances sont la participation de GNF au Congrès Européens des Gardes qui se déroulera en mai 2017 en République Tchèque, la prochaine réunion des Présidents des associations nationales pour avancer sur le sujet du Comité Exécutif de l'IRF, les assemblées générales des associations nationales des pays limitrophes, concrétiser le jumelage entre la France et le Gabon, etc.



B. Présentation d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage



Dans la mesure où les Gardes français sont emmenés à rencontrer, manipuler ou transporter des animaux sauvages, souvent blessés, dans l'exercice de leurs fonctions, il paraissait important de discuter de ce sujet. Pour cela, l'association a demandé à Michel Phisel, responsable du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage dans les Hautes-Alpes (appelé également Centre Aquila), de faire une présentation de son parcours, son métier, son expérience.

Le centre Aquila fait partie de l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage. Il est géré par Michel Phisel, passionné des animaux, formateurs et titulaire des documents nécessaires au transport et à la détention d'animaux sauvages. Il récupère donc les animaux sauvages pour les soigner, les remettre sur pieds et les relâcher quand cela est possible.

Rappelons que La loi régit le transport et la détention des animaux sauvages mais le responsable du centre (capacitaire) qui est détenteur d'un titre de transport peut déléguer le temps d'une récupération le transport. La nécessité d'appeler le centre pour que le capacitaire puisse organiser la récupération de l'animal (réseau, institutionnel, particuliers...) est primordiale.

Le centre est régi par la loi du 10 juillet 1976 (loi de protection de la nature) : La détention d'espèces protégées est interdite par la loi ; et l'Arrêté du 11 septembre 1992.

Un centre de sauvegarde de la faune sauvage c'est :

- Un certificat de capacité (personne physique, responsable devant la loi des animaux)
- Un agrément d'ouverture (relatif aux infrastructures)
- Un titre de transport (circulaire DNP/CFF n°02-04 du 12 juillet 2004)



Michel Phisel



C. *Activité association : quelle évolution pour GNF ?*

Après ces différentes thématiques axées sur l'international, les discussions sont recentrées sur l'association, son activité et son évolution.

Les relations inter-réseaux

Il est clair qu'un palier a été atteint en termes de nombre de membres et l'association a clairement des difficultés pour toucher de nouveaux adhérents. Il faut insister sur la plus-value de l'association pour les Gardes et leurs structures. Il est important de communiquer auprès des Directions et des hiérarchies de chaque membre pour leur montrer le travail réalisé par GNF et l'intérêt pour la structure afin qu'ils continuent d'accompagner les délégations. Dans ce cadre, il est proposé de transmettre par mail le bulletin GNF aux Directions et hiérarchies de chaque membre.

Certaines structures vont évoluer avec la création de l'Agence Française de la Biodiversité. Quelques corps de Gardes vont être concernés et il serait intéressant de prendre contact avec l'administration afin de se faire connaître et de prendre les devants en termes d'échanges et d'accompagnements.

Le sujet des liens entre GNF et Réserves Naturelles de France est ouvert, à la demande de Laurent Domergue. Ce sujet est discuté car lors du dernier Congrès Mondial des Gardes, il a été demandé à RNF de financer la participation d'un ou plusieurs Gardes. RNF a refusé car la structure, ne voit pas de liens clairs avec GNF. La question est donc posée de comment cette relation peut se traduire de manière concrète. Un partenariat sous la forme d'une convention est envisagé sachant qu'il est important de bien insister sur le cadre, les conditions et les limites de ce partenariat. Il faut être clairement vigilant sur d'éventuelles volontés de fusion/intégration sachant que GNF permet d'être une passerelle entre les agents de terrain et que l'association est représentée par des personnes physiques et de terrain. Il ne faudrait pas non plus qu'un trop grand nombre de personnes de la même structure soit dans le CA (ici RNF) mais les statuts ont été vérifiés et ne le permettent pas. Le plus important est que GNF garde son indépendance.

Finalement, les bénéfices qui peuvent être retirés de ce partenariat officialisé seraient :

- Pour RNF : permettre aux Gardes de RNF de rencontrer des Gardes d'autres réseaux, d'autres structures ; la visibilité d'RNF à l'international,
- Pour GNF : profiter du vivier de Gardes pour grossir les rangs de l'association, accentuer les échanges et obtenir plus de poids vis-à-vis des têtes de réseau.

Les échanges inter-structures

Un autre sujet de discussion a été abordé : celui des échanges entre les gardes des différentes structures en France. Il est clair que c'est une des priorités de l'Association et il faut mettre l'accent sur ce type de projet. Comme le rappelle un des membres, Rémi Lafont, il faut se recentrer sur nos activités en France même si la représentation à l'international ne doit pas être négligée. Rémi rajoute que son expérience d'échanges avec le Mercantour, réalisé grâce à GNF, dans le cadre d'une formation sur la thématique du Loup a été très largement bénéfique, autant à titre personnel que pour sa structure. Etant Garde d'un Parc naturel régional, il propose de mettre l'accent sur les échanges entre les PNRx pour en favoriser la connaissance.

Mais pour pousser les Directions à valider ce type d'échanges, il faudrait les officialiser par le biais d'un partenariat, mais sous quelle forme ? L'idée d'une convention d'échanges techniques/compagnonnages est soulevée. Il faudrait également voir si ce type de convention peut être lié au plan de formation du Garde dans sa structure.

Pour favoriser et faciliter ces échanges, il est proposé de dresser la liste des structures et des Gardes membres de GNF avec les thèmes, connaissances et spécificités de chacune. Cette liste pourrait être mise en ligne sur le site web ou à disposition des Gardes via une simple demande. L'ATEN semble avoir déjà travaillé sur ce sujet, il serait donc intéressant de s'en rapprocher pour demander une consultation du travail déjà réalisé.

L'aspect juridique est lancé dans la conversation, notamment en ce qui concerne l'assurance des Gardes dans le cadre de ces échanges inter-structures. Cela permettrait de faciliter leur accueil et de rassurer les employeurs. Il faut cependant être vigilant à ne pas institutionnaliser les relations pour garder la souplesse de la structure associative.

Le recrutement de nouveaux membres

Un des membres présents revient sur les modalités mises en œuvre pour aller chercher de nouveaux adhérents et évoque la quantité non négligeable de saisonniers dans beaucoup de structures dont notamment les Parcs naturels régionaux. Certains ont eu des retours de saisonniers qui ne voulaient pas s'engager et payer une cotisation annuelle alors qu'ils n'étaient contractualisés que sur quelques mois sans avoir la certification d'être repris l'année suivante. La proposition est faite de mettre en place une cotisation réduite ciblée sur les Gardes dont la durée du contrat est inférieure à 6 mois. Le montant de la cotisation doit être fixé et il faut s'assurer que cette décision soit compatible avec les statuts de l'Association.

La communication

Enfin, la question des outils de communication et de la boutique du Garde a été posée. Il est clair que la plaquette est importante pour communiquer sur l'Association. Ainsi, un des membres propose de la mettre à jour avec des photos plus actuelles et de la rééditer à moindre coût. Il propose également de créer une banderole qui pourrait être utilisée lors des différents événements où GNF est présent. Toutes ces décisions doivent être validées par le nouveau Conseil d'Administration courant de l'année 2017.

3. Les pistes de travail pour l'année 2017

A. Sur le fonctionnement de l'Association

La communication doit prendre une part importante dans l'Association, qu'elle soit centrée sur ses membres ou tournée vers l'extérieur (IRF, nouveaux membres, grand public, etc.). Il faudra tout d'abord prévoir d'informer rapidement les adhérents suite aux journées d'échanges techniques des Gardes (article pour sites web, presse générale et spécialisée, etc.). Puis en termes d'outils :

- Edition d'une maquette pour une banderole et mise à jour de la plaquette, avec devis à l'appui,
- Rédaction du bulletin « Garde Nature », objectif 3 à 4 numéros par an,
- Editer la liste des adresses mails des structures employant des Gardes pour distribuer largement les bulletins GNF et le bulletin d'adhésion.

Dans le cadre du fonctionnement, il faudra nous renseigner sur le système de dons/défiscalisation et sur les différentes catégories de membres au sein de l'association. Il sera intéressant de passer en revue les statuts et faire des propositions de modifications si nécessaire en lien avec les sujets à traiter sur le plan National (compagnonnage, saisonniers, assurance, etc.).

Pour répondre à une problématique soulevée pendant un atelier de discussion : Comment intégrer les Gardes saisonniers à l'association compte tenu de la durée de leurs contrats ? Il faudra réfléchir à mener sur une modification du bulletin d'adhésion avec un tarif préférentiel, un statut particulier de membre particulier, pour une proposition concrète à la prochaine AG et si nécessaire mener des réflexions sur l'élaboration d'un règlement intérieur.

Enfin pour plus d'efficacité il sera nécessaire de réunir au moins deux fois le CA pour avancer sur les axes de travail : une visioconférence et une réunion physique.

B. Sur le plan National

La priorité sera d'engager un travail important sur les échanges inter-structures entre les Gardes de GNF, véritable plus-value de notre Association. Ce travail doit aboutir à la mise en place d'un cadre juridique qui permette à l'Association de faciliter ces échanges tout en rassurant les Directions/Supérieurs hiérarchiques. Quelles sont les pistes :

- Echanges techniques/Compagnonnage
- Formation et lien avec l'ATEN
- Cadre juridique : échange sur ou en dehors du temps de travail, pendant les congés, etc.
- Lien avec l'assurance (du Garde, de la structure, de l'Association)

Pour faciliter ces échanges et diriger les membres il est proposé d'établir la liste des structures dans lesquelles les Gardes membres de GNF travaillent avec pour chaque Garde/Structure la définition d'une thématique de travail/d'échange. Il faut garder en ligne de mire que dans l'idéal, il faudrait pouvoir officialiser ces échanges avec les têtes de réseaux sans trop institutionnaliser la démarche afin de garder la souplesse que permet une association loi 1901.

Suite à la demande d'RNF, un travail sera mené pour concrétiser les relations avec RNF dans le cadre d'un partenariat avec GNF avec des bénéfices mutuels :

- Pour RNF : bénéficier d'échanges inter-structures (sortir du réseau RNF) et visibilité à l'international
- Pour GNF : profiter du vivier de Gardes de RNF pour enrichir les échanges et donner plus de poids à l'association par le biais de nouveaux membres

Sur ce sujet, deux notions doivent être primordiales pour GNF: la représentation physique des personnes de terrain et l'indépendance de l'Association, cette piste de travail devra être suivie par le Conseil d'Administration.

Le prochain CA devra prendre contact avec l'Agence Française de la Biodiversité afin de prendre les devants et se faire connaître : discussion au sein du CA sur la méthode sachant que cela va concerner très clairement et en premier lieu les Gardes de PN, ONEMA ET ONCFS.

Enfin, suite à la présentation de Michel Phisel, il serait intéressant de voir avec l'ATEN pour monter une formation « Faune Sauvage » intra GNF avec Michel Phisel (UFCS) en tant que formateur.

C. Sur le plan International

Dans un premier temps, il faut envoyer un mail à l'IRF et l'IRF Europe pour annoncer la constitution du nouveau CA et du Bureau puis rédiger un article sur les journées d'échanges techniques pour le site web de l'IRF et éventuellement la newsletter de l'IRF.

Il faut reprendre contact avec le secrétariat de l'IRF car nous ne recevons la newsletter de l'IRF, or un groupe de travail de GNF est censé travailler sur la traduction pour les pays francophones.

Il serait très enrichissant de maintenir les relations avec les Associations de Gardes des pays limitrophes notamment par le biais de certains membres de GNF en ce qui concerne l'Allemagne et la Suisse en participant à leurs Congrès annuels/AG. En retour, il faut que le Bureau de GNF pense à les inviter aux journées d'échanges techniques et à l'AG.

Enfin, il faudra approfondir les relations avec le Gabon dans le cadre du jumelage signé lors du Congrès Mondial des Gardes et essayer de les traduire de façon concrète. L'Association a été récemment relancée par Guy-Philippe (Conservateur du Parc Pongara et Secrétaire de l'Association des Gardes du Gabon) car ils sont en train de travailler à l'élaboration d'un « manuel de formation », ils souhaitent un retour d'expérience des français sur le sujet et demandent même à ce qu'on puisse aller là-bas pour « finaliser et mettre en œuvre le document ». Cela mérite quelques éclaircissements sur le sujet avant d'engager une action mais la piste est intéressante.

ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal

1. Présentation du rapport moral du Président

A. *Rappel des objectifs et valeurs de l'association*

L'Association Gardes Nature de France est née en 2010 du besoin d'impliquer davantage les agents de terrain dans les réseaux de professionnels de la protection de la nature, aussi bien sur le plan national qu'international (Recommandations de l'atelier « Gardes et réseaux de gardes », forum Jobs for Nature, Lyon 2008), et nous verrons que cette année a été particulièrement marquée par l'actualité internationale.

Ses objectifs visent principalement à la reconnaissance du métier de garde, la mise en réseau des agents de terrain, le renforcement de leur professionnalisme et de leur capacité d'expertise, la contribution à la réflexion concernant la gestion des espaces naturels. Ses actions doivent s'appuyer sur les valeurs de solidarité, de fraternité et d'entraide, dans le but de contribuer à la protection des milieux naturels pour le bénéfice de tous.



Ses actions doivent s'appuyer sur les valeurs de solidarité, de fraternité et d'entraide, dans le but de contribuer à la protection des milieux naturels pour le bénéfice de tous.

B. *Activités de l'année 2016*

1. Communication

La communication, interne ou externe, reste une activité importante de l'association, comme le prévoit l'article 2 des statuts. Pas de révolution cette année, mais un travail de fond qui se poursuit.

- Notre bulletin de liaison Gardes Nature est passé à trois publications par an au lieu des quatre prévues à l'origine ; à l'instar du journal La Hulotte, c'est désormais un "irrégulomadaire"... Sa préparation demande beaucoup de travail au bureau, elle serait nettement facilitée par la contribution de davantage de membres à son contenu. Les articles, simples, sont destinés à présenter l'actualité des espaces protégés et l'implication des gardes dans leur gestion, dans un objectif de mutualisation et des connaissances et des compétences comme le prévoit l'article 2 des statuts de l'association. Mais des articles plus légers ou divertissants seront bienvenus également !
- Il reste quelques exemplaires de la plaquette de présentation de l'association, très utile pour faire connaître notre association aussi bien aux membres potentiels qu'aux partenaires. La question de son renouvellement se pose pour l'année qui vient.
- Le site web n'a pas connu d'évolution particulière cette année. Il représente la "vitrine" du métier de garde d'espace protégé, et son contenu mériterait d'être réorganisé, en insistant davantage sur les aspects techniques et pratiques pour plus de complémentarité avec la page Facebook. Il constitue souvent la porte d'entrée de notre association pour les personnes qui souhaitent en savoir plus sur les métiers de terrain liés à la biodiversité, et nous recevons régulièrement des demandes d'informations postées depuis la page "Contact".
 - Emmanuel Icardo enverra un mail aux adhérents pour leur rappeler le fonctionnement de la partie privée du site et leurs codes d'accès.
- La page Facebook Gardes Nature de France est régulièrement animée par Stefano, merci à lui. Elle permet de toucher un plus large public que notre site web grâce à son contenu plus ludique, mais elle a aussi servi cette année à donner de l'écho à la démarche des agents du Grand Site Sainte

Victoire pour préserver leur activité de protection de ce site exceptionnel.

- *Stéfano Blanc précise qu'il a eu quelques difficultés avec les récentes modifications de Facebook concernant la page de GNF.*
- Enfin l'association continue à publier occasionnellement des brèves dans le magazine Espaces Naturels à l'occasion d'événements particuliers.

2. Actions internationales

L'année 2016 a été particulièrement riche en événements internationaux.

- La réunion des présidents d'associations nationales qui a eu lieu du 25 au 28 novembre en Allemagne (Parc national de la Forêt Noire) a lancé la fondation d'une organisation européenne des associations de gardes. Une base de données des associations nationales est en cours de création, mais le véritable lancement de l'European Ranger Association (ERA) devrait avoir lieu au congrès européen de l'IRF courant 2017. Avec la nomination de Frank Grütz comme représentant européen de l'IRF, la démarche devrait avancer régulièrement.
- Charles Bascle et Anke Luz ont participé au congrès des Parcs allemands dans la Forêt Noire au mois de mars dernier. Leur compte-rendu était annexé au bulletin Gardes Nature du printemps. L'expérience s'est révélée très intéressante, mais son renouvellement pose la question du financement des déplacements.
 - *Suite à cette participation, un Ranger allemand est venu dans la RNN des Gorges de l'Ardèche et a été accueilli par Charles. Il est précisé que c'est important de continuer les échanges notamment car nous avons une germanophone parmi les membres ce qui facilite les échanges.*
- De leur côté, Johann Cerisier et Gilles Garnier ont eu l'opportunité de représenter les gardes français au Congrès mondial des Gardes, dans le Parc national des Montagnes Rocheuses aux Etats-Unis au mois de mai, grâce au soutien sans faille de Parcs nationaux de France, mais aussi pour la première fois cette année du réseau MedPAN. Le compte-rendu du déplacement a été publié dans Gardes Nature, mais aussi distribué par PNF dans le réseau des Parcs nationaux. Si nous pouvons être très satisfaits d'avoir été présents à tous les congrès européens ou mondiaux de l'IRF depuis 2008, la situation reste pourtant fragile, comme le montre l'absence de représentant des réserves naturelles, parcs régionaux ou autre types d'espace protégé à ce congrès.
- Lors du Congrès mondial a été signé un accord de jumelage entre GNF et l'Association des Gardes du Gabon. Ce jumelage doit maintenant être mis en œuvre concrètement, mais déjà un premier échange de documents a eu lieu pour aider les gardes du Gabon à lancer des actions pédagogiques auprès des jeunes.
 - *Julien Cordier fait un récapitulatif de la démarche de jumelage puis la question est posée de la dimension que nous voulons donner à ce jumelage, notamment aux yeux de l'IRF. Compte-tenu de la distance il est envisagé un "skype" dans un premier temps pour connaître leurs attentes/envies. Il est également proposé de voir au niveau de l'Assemblée Nationale s'il existe des échanges ou activités franco-gabonaises. A priori un député de l'Aveyron serait en charge de ce sujet, il faudrait lui écrire un courrier pour solliciter la réserve parlementaire (qui permet aux parlementaires de soutenir des investissements de proximité décidés par des collectivités locales et des activités menées par des associations).*



3. Actions nationales

- Avec une activité internationale aussi intense, les actions nationales ont été plus réduites que les années précédentes.
- La campagne de photos pour la journée mondiale des Gardes (World Ranger Day), relayée sur notre site Facebook, était une réussite qui doit pouvoir être étendue encore. Pour rappel, cette manifestation en mémoire aux gardes morts en service est organisée à l'échelle mondiale par l'IRF le 31 juillet de chaque année. Cette année, le film de Sean Willmore "The Thin Green Line" a été présenté sur deux secteurs du Parc national des Ecrins à cette occasion, permettant des discussions très intéressantes avec un public curieux d'en savoir plus sur ces *rangers* à l'étrange métier.
- Comme chaque année, l'assemblée générale représente le grand rendez-vous annuel des gardes, avec l'organisation des Journées d'échanges techniques des Gardes, et cette année la visite de la Réserve Naturelle des Ramières guidée par l'équipe de la Réserve.
 - *Charles Bascle propose de réaliser les prochaines journées d'échange et l'AG dans le RNN des Gorges de l'Ardèche, sur la même période, ce qui est validé par l'ensemble des membres présents.*
- Moment important dans la vie de l'association, le Conseil d'Administration de GNF va être renouvelé au cours de l'assemblée générale. Nous souhaitons donc le meilleur au futur CA de Gardes Nature de France et à son bureau.

C. Perspectives 2017

L'année 2017 verra de nombreux changements pour notre association, et le nouveau Conseil d'Administration aura besoin de toutes les bonnes volontés parmi les membres.

- Avec la mise en place prévue de l'Agence Française pour la biodiversité en 2017, de nouveaux contacts devront être établis, un nouveau partenariat devra être mis en place, peut-être de façon plus formalisée qu'avec l'ATEN et Parcs Nationaux de France jusqu'à présent. De même, il faudra répondre à la proposition de Réserves Naturelles de France de réfléchir à une nouvelle forme de partenariat qui permettrait de mieux valoriser les complémentarités entre les 2 associations. Il serait également souhaitable de conforter la coopération avec le réseau MedPAN, initiée avec le Congrès mondial des Gardes.
- Sur le plan international, les chantiers ne manquent pas, qu'il s'agisse du jumelage avec le Gabon à décliner en actions concrètes, de notre investissement dans la mise en place d'ERA, l'association européenne des Gardes, ou de notre participation au Séminaire européen des Gardes dont l'organisation doit être confirmée (République Tchèque ou Russie).

- Concernant la communication on peut imaginer faire évoluer nos outils actuels : site internet, plaquette, articles et newsletter pour une meilleure visibilité.

Pour terminer, je voudrais vous remercier tous après six années passées comme président de Gardes Nature de France. Tous les membres comptent au sein de l'association, mais je remercie particulièrement les membres fidèles à l'assemblée générale, je suis sûr que s'ils reviennent ce n'est pas seulement pour l'apéro avant l'AG. Merci aussi aux membres du CA, les courriels que nous échangeons régulièrement sont toujours enrichissants. Et enfin merci à Hervé et à Julien, pour qui les tâches de trésorier ou de secrétaire n'ont jamais été faciles, mais c'est grâce à eux que l'association peut fonctionner. Leur investissement et leur soutien ont été inestimables.

En 2008, lors du séminaire européen des Gardes en Hongrie au cours duquel j'ai présenté le projet de créer une association française des gardes, un collègue anglais m'a souhaité "Good luck !... you will need it.". Mais avec un peu de chance et beaucoup de travail, on peut réaliser de grandes choses. Longue vie à Gardes Nature de France, longue vie aux "*rangers*" de France et d'ailleurs !

Merci à tous,

Le Président,

Emmanuel ICARDO

Le Rapport Moral est voté à l'unanimité

2. Présentation du rapport financier par le trésorier

Opérations	Date	Crédit	Débit	Soldes intermédiaires
Fin 2015	31/11/2015			1210,51
Frais tenu compte	31/12/15		12,5	1198,01
Ancien solde 2015	31/12/15			1198,01
Cotisations	14/01/16	165		1363,01
Frais représentation Allemagne Charles BASCLE	16/02/16		265	1098,01
Frais tenu compte	31/03/16		12,5	1085,51
Cotisations	29/04/16	150		1235,51
Versement parts	30/06/16	0,69		1237,2
Frais tenu compte	30/06/16		12,5	1223,7
Frais tenu compte	30/09/16		12,5	1211,2
Cotisations	21/10/16	90		1301,2

Hervé Bergère précise que le solde est créditeur de 1301€ à ce jour.

Julien Cordier propose de rembourser les frais de déplacements et d'hébergements d'Emmanuel Icardo lors de sa participation à la réunion européenne des Présidents pour l'IRF.

Laurent Domergue propose de garder toujours un peu de budget pour parer d'éventuels frais de déplacements.

Autres remarques :

- Existe-t-il le titre de membre sympathisant? la réponse est négative car ce n'est pas prévu dans les statuts
- Qu'en est-il des dons? Sont-ils déductibles pour ceux qui les pratiquent? Cette question doit être vérifiée dans la loi.
- Mécénat? Les membres du PNR des Volcans d'Auvergne proposent de contacter le PDG de Volvic-Danone.

Le budget est voté à l'unanimité

3. Questions diverses

1. Comment peut-on faire évoluer la boutique de GNF et les outils de communication?

Plusieurs pistes :

- a. Stéphane Garnier propose le sac à pique-nique en tissus avec même flochage que pour le t-shirt. Il va demander un devis avec visuel.
 - b. Jean-Marc Marsollier propose la réalisation d'une banderole et l'actualisation de la plaquette avec de nouvelles photos. Il va demander plusieurs devis.
2. Il est proposé d'impliquer les élus plus largement dans nos journées d'échanges : c'est déjà le cas mais il faudra y réfléchir pour l'année prochaine. Renaud Batisse souhaite plus les impliquer et aller plus loin qu'un discours. Il faut également mettre l'accent sur la relation avec la presse.
 3. Hervé Bergère soulève la question de l'augmentation de la cotisation. C'est compliqué car il y a encore peu d'adhérents et il ne faudra pas que ce soit un frein pour adhérer à l'association. Elle est donc laissée à 15€ et le sujet sera remis à l'ordre du jour de la prochaine AG.
 4. Rémi Lafont insiste sur les liens entre les membres et les échanges entre structures. Au delà de la question de la représentation à l'international, cette question doit être une priorité. Cela a déjà été réalisé deux ou trois fois et avec succès (cas de Rémi et de Renaud). Il faudrait proposer un tableau détaillant les thèmes d'échanges pour chaque structure et cela pourrait être diffusé aux adhérents. Cela leur permettrait de mieux s'orienter et de le faire valider par leur Direction.

4. Election du Conseil d'Administration

Il est demandé aux personnes présentes de se manifester si elles veulent faire partie du CA. Se présentent :

- Hervé Bergère, Parc national de Port-Cros
- Laurent Domergue, Réserve Naturelle du Massif du Grand Ventron
- Emmanuel Icardo, Parc national des Ecrins
- Xavier Nicolle, Grand Site Sainte Victoire
- Johan Cerisier, Parc national de Port-Cros
- Loïc Lemoine, Parc naturel régional Scarpe-Escaut
- Renaud Batisse, Parc naturel régional du Vercors
- Stéphane Garnier, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Julien Cordier, Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Suite au vote, les membres du Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité

Après réunion du Conseil d'Administration, sont élus au Bureau :

- Président : Julien CORDIER
- Trésorier : Johan CERISIER
- Secrétaire : Laurent DOMERGUE

Le Président clôt l'Assemblée Générale à 20h.

PORTRAIT DE TERRAIN

Par Julien Cordier

Dans ce bulletin n°18, la parole est donnée à Julien Cordier, Ecogarde dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et nouveau Président de GNF.

Où travaillez-vous ?

Je travaille au Parc naturel régional Scarpe-Escaut, situé entre Lille et Valenciennes, dans le Nord de la France.



Quelles sont vos principales missions ?

Nous avons 3 missions principales :

- La surveillance du territoire du PNR : on patrouille sur les communes du Parc pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'atteintes à l'environnement, principalement des pollutions de tout ordre : dépôts sauvages de déchets, brûlages de déchets à l'air libre, pollution des cours d'eau ; pendant les patrouilles on réalise également des relevés faune/flore des espèces remarquables et exotiques envahissantes. On essaie également de renseigner la population ou les collectivités quand on est interpellés sur un sujet précis.
- L'accompagnement technique des habitants et des collectivités : l'idée c'est de conseiller et d'aider les habitants ou les collectivités à monter un projet environnemental. Si on peut, on participe à la mise en œuvre (dans le cadre d'un projet dans une collectivité) en impliquant les enfants des écoles. Dans le cadre de cette mission, on effectue tout ce qui est administratif et technique en lien avec la surveillance (rédaction des courriers, des comptes-rendus, suivi des dossiers, etc.).
- La sensibilisation et l'animation : nous participons à différentes manifestations pour sensibiliser tout type de public mais l'essentiel reste nos interventions avec les écoles primaires en lien avec des projets d'aménagements paysager dans les communes. Nous proposons de réaliser un aménagement dans une collectivité, si cette dernière valide le projet nous allons chercher l'école primaire à proximité pour proposer des interventions en classe et en extérieur sur le thème de l'aménagement (Haie diversifiée, Saule têtard, verger conservatoire, etc.).

Au-delà de ces trois missions principales, nous travaillons en transversalité avec les pôles du Parc, notamment sur des actions particulières, c'est notamment le cas sur l'opération « éco-jardins » qui consiste à labelliser le jardin d'un particulier ou d'une collectivité parce qu'il correspond à des critères écologiques spécifiques. Une fois labellisé, le propriétaire fait partie du réseau et peut échanger avec les autres éco-jardiniers, participer aux différents événements organisés, etc.

Nous menons également le Programme de Formation des Ecogardes Juniors qui consiste à suivre une classe pendant toute l'année scolaire en proposant des interventions thématiques en lien avec plusieurs aménagements dans la collectivité. Ils sont ensuite récompensés par un diplôme, un t-shirt et un kit de naturaliste.



Enfin nous participons également à divers programmes européens dans lequel le Parc est impliqué, en fonction des thématiques.

Quel est votre cursus/expérience ?

J'ai obtenu un bac S (au bout de 5 ans et à la repêche, comme quoi des fois...) puis je suis partie à l'Université pour faire un DEUG de biologie (à Agen car originaire de là-bas, certains l'auront entendu...) puis ensuite j'ai intégré une licence de Biologie des Populations à Bordeaux et j'ai enchaîné avec un MASTER 1 « Fonctionnement et Dysfonctionnements des Ecosystèmes Aquatiques ». En fin d'année j'ai fait un stage de 3 mois dans la Réserve Naturelle Nationale de Frayère d'Aloses à Agen, gérée par l'Association du même nom. L'objectif du stage était de suivre la population pendant la période de frai et de vérifier que l'activité de la frayère suit bien la courbe de CASSOU-LEINS, courbe que les deux chercheurs du même nom ont déterminée suite à leurs observations de terrain.

Ensuite, j'ai fait un stage de 10 mois à la Fédération de Pêche de l'Aveyron dont l'objectif était de déterminer les potentialités écologiques et biologiques du bassin versant du Giffou. Grâce à cette expérience professionnelle, j'ai pu intégrer un MASTER 2 agro-environnement à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse. J'ai réalisé mon stage de fin d'étude (6 mois) dans le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. L'objet du stage était de caractériser d'un point de vue hydraulique et écologique une boucle de la Seine : la boucle d'Heurteauville.

Suite au stage je suis parti dans le Nord (pour suivre une nana mais faut pas le dire...), j'ai fait quelques boulots alimentaires pendant quelques mois puis j'ai postulé au PNR Scarpe-Escaut suite à une offre d'emploi : « caractérisation hydraulique du tiers sud ouest de la Forêt de Marchiennes », ce qui correspondait exactement à ce que j'avais fait pendant mon stage. J'ai eu la chance d'être pris. C'était une étude ponctuelle de 6 mois au bout desquels un poste d'écogarde dans le Parc se libérait, j'ai postulé et j'ai été pris, ça fait maintenant 9 ans.

Depuis combien de temps faites-vous ce travail ?

Je suis arrivé au PNRSE le 21 mai 2007 et j'ai intégré le dispositif écocardes le 1^{er} décembre 2007 donc ça fait 9 ans.

Quelle(s) partie(s) de votre travail préférez-vous ?

C'est difficile à dire car c'est ce qui fait l'intérêt et la force de notre métier : la polyvalence. Mais c'est ce qui fait aussi défaut, c'est qu'on est spécialistes ou pointus dans aucun domaine ou presque en fonction des agents.

En ce qui me concerne, je préfère travailler sur le montage de dossiers techniques, trouver des conciliations avec les collectivités pour les faire accepter puis aller chercher les écoles pour leur présenter et travailler avec une ou plusieurs classes.

J'adore aussi l'épreuve finale du Programme de Formation des Ecogardes Juniors qui consiste en un jeu de pistes sur le site qui a été aménagé, jeu dans lequel ils doivent répondre à des problématiques en lien avec ce qu'ils ont vu avec nous tout au long de l'année puis trouver la solution à une énigme pour trouver un morceau de puzzle caché. Une fois le jeu terminé, tous les élèves regroupent leurs



morceaux et les assemblent pour former le logo des écocardes juniors. Ensuite ils sont appelés un à un pour recevoir leur diplôme et leurs récompenses et là on voit qu'ils sont vraiment contents et fiers.

Enfin, j'ai vraiment apprécié travailler dans le cadre d'un programme européen INTERREG et notamment de voir l'émulation entre les partenaires étrangers. Les échanges et les visites sont très riches et on apprend énormément.

Quel est le moment le plus mémorable ?

Il y en a beaucoup !!

Faut dire qu'on a des cas, ici, sur le territoire...

Je dirais que c'est une des premières fois où je suis allé en patrouille avec Loïc, on s'est fait arrêté par un vieux pépé qui a commencé à parler en ch'ti. Ça faisait plus d'un an que j'étais dans le Nord mais entre Lille et ensuite mes 6 mois en forêt pour l'étude hydraulique je n'avais pas vraiment eu l'occasion de côtoyer le vrai nordiste de la campagne. Je conduisais et j'ai baissé la vitre, à partir de ce moment là, j'ai eu l'impression de me trouver dans une autre dimension linguistique et évidemment le fou-rire m'a pris... J'avoue que cette première rencontre a été extraordinaire !!! Même Loïc qui est né ici, n'avait pas tout compris...

Pourquoi est-ce que votre travail est important à vos yeux ?

Il est important parce que nous sommes les sentinelles du Parc, ses yeux. Nous essayons de réaliser un maximum d'opérations pour à la fois être concrets comme dans le cadre d'aménagements en faveur de la biodiversité et être passeurs de savoir et savoir-faire auprès des enfants des écoles. J'espère que ce travail permettra d'inculquer au plus jeunes et à leurs parents, le respect de la biodiversité et les conséquences engendrées si ce respect n'existe pas. Nous travaillons sur un espace naturel protégé où le naturel n'occupe plus qu'une mince part, il est donc important de mettre le doigt dessus de tout faire pour le préserver.

ESPACES NATURELS PROTEGES

La Réserve Naturelle des Ramières

Par Jérôme ARMAND

Les Ramières du Val de Drôme

Située au cœur de la Vallée de la Drôme, la Réserve Naturelle Nationale des Ramières vous invite à découvrir sa faune et sa flore. C'est une des 20 réserves naturelles fluviales de France. Elle se situe sur la basse vallée de la Drôme entre Crest et Livron. La Drôme est une des dernières rivières sauvages d'Europe, de par sa fonctionnalité elle crée des habitats exceptionnels qui se devaient d'être protégés.

La Réserve Naturelle Nationale des Ramières du Val de Drôme

La Réserve naturelle des Ramières fut créée le 2 octobre 1987 sur le cours de la rivière Drôme. Elle est répartie sur 5 communes : Alex, Grâne, Chabrillan, Eurre et Livron. Sa superficie est de 346 ha, et s'étend sur 10km le long de la rivière Drôme. Depuis 1999, à la demande de l'Etat, la Réserve Naturelle est gérée par la Communauté de communes du Val de Drôme. En 2005, un arrêté préfectoral de biotope de 60 ha est venu compléter cette zone de protection, sur le site des Freydières. Le terme «Ramières» (en latin, ramus : branche) désigne localement les bois riverains des cours d'eau.



La réserve offre des milieux de vie diversifiés : rivière sauvage, bancs de graviers et îlots, ripisylve de saules et peupliers, prairies à orchidées, résurgences phréatiques. Son originalité tient à plusieurs caractéristiques : cours d'eau en tresses d'une longueur assez rare (108 km) pour les Alpes occidentales, absence de grands aménagements (pas de barrage sur son bassin versant), fonctionnement hydrologique non perturbé, valeur écologique exceptionnelle de certains secteurs.

Sur la réserve le lit majeur de la Drôme appartient à l'Etat (Domaine Public Fluvial) tandis que les bois et les prairies appartiennent aux communes ou à des particuliers. L'espace protégé est constitué d'une zone endiguée de 5 km de long sur 100 m de large, datant du 19e siècle, et aux extrémités de deux secteurs élargis où la rivière peut circuler librement sur près de 500m.

Dans la rivière on trouve de belles populations de poissons dont une espèce rare, l'Apron du Rhône. Elle attire de nombreux oiseaux qui trouvent là leur nourriture : héron cendré, aigrette garzette, grande aigrette, petit gravelot (dont environ 10 couples nichent sur les bancs de gravier), milan noir, martin pêcheur... Plus de 70 espèces d'oiseaux se reproduisent dans la réserve. C'est également un lieu de halte migratoire pour de nombreux limicoles.



Le lit majeur est régulièrement balayé par des crues qui rajeunissent les habitats pionniers. Ainsi, le peuplier noir et 9 espèces de saules profitent de ces espaces libérés pour germer et recréer de nouveaux espaces boisés.

Cela nous amène au castor d'Europe qui profite d'une nourriture très abondante : de jeunes saules et peuplier noir qui sont la base de son alimentation. La population compte une vingtaine de familles sur l'ensemble de la réserve soit une densité de 2 familles par kilomètre. D'autres espèces végétales profitent également des bancs de galets dénudés : l'ambrosie et la renouée du Japon.



On trouve dans la réserve un habitat particulier : les freydières. Ce sont d'anciens bras de la Drôme déconnectés de la rivière en amont et alimentés par la nappe d'accompagnement de la Drôme, qui se déversent lentement plusieurs centaines de mètres en aval dans la rivière. Les freydières sont très riches en plantes aquatiques car elles subissent moins l'influence

des crues que le lit principal. Elles accueillent de nombreuses espèces de libellules dont l'agrion de mercure.

La ripisylve est un boisement spontané et naturel où les saules blancs et les peupliers noirs dominent. Sous ces espèces pionnières se développent les frênes (trois espèces), les érables (six espèces) et les ormes (trois espèces) dont le très rare Orme lisse. L'inventaire actuel des arbres, arbustes et arbrisseaux ligneux des Ramières est riche de plus de cent espèces. La réserve constitue ainsi un véritable "arboretum" naturel.

Les crues les plus importantes, en transportant de grande quantité de matériaux (galets), ont rendu la nappe inaccessible aux racines des arbres, créant ainsi des landes arborées à chêne pubescent. Ces prairies particulières sont composées d'une végétation méditerranéenne. Autrefois entretenues par les troupeaux et le lapin de garenne, de nos jours le tracteur les a remplacées. L'entretien de ces prairies permet le maintien de nombreuses orchidées et d'une petite fougère, l'Ophioglosse commun. Elles accueillent également de nombreuses espèces de papillons dont l'azuré du serpolet et le damier de la succise. Aux abords de la réserve, les parcelles cultivées sont intéressantes en ce qui concerne les plantes messicoles (plantes sauvages des moissons), comme la rarissime Nigelle de France.

La maison de la réserve : « La gare des Ramières »

La Gare des Ramières, maison de la Réserve Naturelle des Ramières est gérée par la Communauté de communes du Val de Drôme. 3 missions lui sont attribuées : l'accueil du public, un lieu de recherche scientifique et un pôle d'éducation à l'environnement. Son espace de visite permet aux visiteurs de découvrir la réserve naturelle et plus largement la nature, en famille d'une manière ludique et interactive, mettant les sens en éveil.



Un lieu pédagogique :

L'équipe d'animateurs, de scientifiques, et médiateurs, de la Gare des Ramières est missionnée pour mener des actions d'éducation à l'environnement sur le Val de Drôme, auprès d'un public scolaire, des centres de loisirs et auprès du grand public. Des actions sont menées dans les classes et sur des sites naturels. Ces actions pédagogiques visent à sensibiliser les jeunes, les adultes, et à les interroger : « quelle est mon action et que faire pour préserver la biodiversité ? »

Un lieu d'événements :

L'équipe de la gare participe chaque année à la Fête de la nature, aux Rendez vous au jardin, du patrimoine et de la science. Elle organise et participe à des événements plus ponctuels comme de « gare en gare » avec le transe-express et la fête des oiseaux en forêt de Saoû, site du conseil départemental de la Drôme.

Les Ramières en chiffres

Pour la faune, on compte 46 espèces de libellules, plus de 200 papillons, plus de 220 espèces de vertébrés dont 17 poissons, 6 amphibiens, 10 reptiles, 17 mammifères (loutre et castor d'Europe), 200 oiseaux dont 70 nicheurs et 100 migrateurs (cigogne blanche, cigogne noire, balbuzard pêcheur, bécasseaux) et hivernants (mouettes rieuses, grand cormorans).

La flore compte 680 espèces végétales dont 1 protégée sur le plan national (nigelle de France) et 5 au niveau régional, plus de 100 espèces d'arbres et arbustes, douze orchidées et 15 plantes aquatiques (potamot coloré). La fréquentation de la réserve avoisine les 40 000 promeneurs dont environ ¼ sont à vélo. La Gare des Ramières accueille 6000 visiteurs.



LA BOUTIQUE DES GARDES

Pour vous faire plaisir...

Le DVD « The Thin Green Line »

N'oubliez pas que vous pouvez toujours vous procurer le DVD « The Thin Green Line », en version française qui met en avant le travail des Gardes à travers le Monde au travers de témoignages et de séquences vidéo filmées par Sean Willmore, Président de l'International Federation.

Tarif : 12€ TTC



Le tshirt « Gardes Nature de France »

Vous pouvez également commander le tshirt « Gardes Nature de France » en coton bio, coupe Homme et Femme, tailles XS à XL.

Tarif : 15€ TTC

Le pins « International Ranger Federation »

Enfin, sachez qu'il existe aussi le pins IRF, à accrocher en toutes circonstances à votre manteau, sac à dos, uniforme, casquette, etc.

Tarif : 4€ TTC



Pour toute commande merci d'utiliser le bon de commande ci-dessous.



BON DE COMMANDE

La Boutique du Garde



ATEN
2 place Viala
34060 Montpellier cedex 2

Votre commande :

Article	Prix unitaire	Quantité/Taille	TOTAL
DVD « La Fine Ligne Verte »	12€		
Tshirt « Gardes Nature de France »	15€		
Pins « International Ranger Federation »	4€		
SOUS-TOTAL			
Frais de Port			
TOTAL			

Frais de port :

- Gratuit pour un pins
- 3€ pour un colis comprenant 2 à 5 articles
- 5€ pour un colis comprenant plus de 5 articles

Informations générales

Nom : Prénom :

Adhérent de l'association GNF : Oui ☐ Non ☐

Si oui, structure :

Adresse de livraison :

.....
.....

Téléphone (en cas de problème) :

Envoyer le bon de commande et le chèque à l'ordre de « Gardes Nature de France » à l'adresse suivante :

CERISIER Johann
Maison du Parc National
83400 ILE DE PORT-CROS